



30.06.2026

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

DÉFI MOBILITÉ 2026

L'appel à candidatures est ouvert !

Du 5 au 30 octobre, la quatrième édition du Défi Mobilité, précédemment Mois sans ma voiture, permettra à 20 habitantes et habitants de Villeurbanne, de laisser leur voiture au garage et de tester gratuitement des solutions de déplacement alternatives. Le réseau TCL et plusieurs partenaires, à l'initiative de l'opération, lancent l'appel à candidatures.

Le défi mobilité, qu'est-ce que c'est ?

Précédemment connu sous le nom de « Mois sans ma voiture », le Défi Mobilité est une expérimentation lancée par le réseau TCL et plusieurs partenaires. Elle propose aux habitants d'un territoire identifié de tester gratuitement, pendant un mois, des solutions concrètes pour varier leurs modes de déplacement au quotidien et laisser, autant que possible, leur voiture au garage.

L'objectif est d'accompagner les participants dans la découverte de modes de transport, en complément de leurs habitudes actuelles. Selon leurs trajets, leurs contraintes et leurs besoins, les volontaires expérimentent différentes alternatives : réseau TCL, covoiturage, autopartage, vélo, marche à pied ou autres mobilités actives.

Après plusieurs éditions menées dans différents secteurs de la métropole de Lyon, le Défi Mobilité s'installe en 2026 à Villeurbanne. Pour cette nouvelle édition, 20 habitantes et habitants seront sélectionnés pour participer à l'opération et bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long du défi.

Qui peut participer ?

Le Défi Mobilité 2026 est ouvert aux personnes majeures résidant à Villeurbanne, titulaires du permis de conduire en cours de validité, possédant un véhicule et utilisant régulièrement leur voiture personnelle dans leurs déplacements, notamment pour les trajets domicile-travail ou domicile-études.

Les candidats ne doivent pas être titulaires d'un abonnement TCL en cours de validité. Ils devront également disposer d'une assurance responsabilité civile. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les volontaires sélectionnés s'engagent à privilégier les solutions alternatives mises à leur disposition pendant la durée du défi et à ne recourir à leur voiture personnelle qu'en cas de nécessité.

Comment candidater ?

Pour candidater, les personnes intéressées devront compléter le formulaire en ligne disponible sur tcl.fr et fournir les justificatifs demandés. Jusqu'à 20 volontaires seront sélectionnés pour participer à l'opération. Les participants retenus recevront un kit mobilité lors de la soirée de lancement organisée à Villeurbanne.

Afin de permettre à chacun de tester librement les solutions les plus adaptées à ses déplacements, un kit mobilité sera remis aux participants sélectionnés.

Il comprendra notamment :

- 3 mois d'abonnement gratuit au réseau TCL toutes zones ;
- 3 mois d'utilisation du service En Covoit', avec 2 trajets passager offerts par jour via l'application En Covoit' ;
- 3 mois d'abonnement gratuit au service Citiz, avec des crédits de trajet offerts ;
- 3 mois d'abonnement gratuit à Vélo'v Plus, sous conditions ;
- 1 an d'abonnement au service FreeVélo'v, pour les publics éligibles ;
- Un accompagnement pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo avec la Vélo École.

Ces offres permettront aux participants de prolonger l'expérimentation au-delà du mois de défi et de tester les solutions dans la durée, sur différents types de trajets.

Un accompagnement personnalisé pour changer durablement les habitudes

Les 20 volontaires bénéficieront tout au long du défi d'un suivi individuel assuré par des conseillers mobilité. Ces échanges réguliers permettront d'identifier les solutions les plus adaptées à leurs trajets, de répondre à leurs questions et de lever les éventuels freins à l'essai, puis à l'adoption, de nouveaux modes de déplacement.

Les participants seront également invités à prendre part à des ateliers et animations autour de la mobilité, afin de découvrir concrètement les services disponibles et d'être accompagnés dans leur prise en main. Au-delà de l'expérimentation, l'ambition du Défi Mobilité est d'aider les participants à identifier des alternatives compatibles avec leur quotidien, pour favoriser l'installation de nouveaux réflexes et de nouvelles habitudes de déplacement dans la durée.

Avec cette édition 2026, le réseau TCL et ses partenaires poursuivent leur engagement en faveur d'une mobilité plus simple, plus économique et plus intermodale, en donnant aux habitants les moyens de combiner librement les différentes solutions disponibles sur le territoire.

Rendez-vous sur tcl.fr pour candidater et relever le Défi Mobilité 2026.

Pour aller plus loin :

le Défi Mobilité, une initiative du réseau TCL menée avec ses partenaires Mobilité

Le Défi Mobilité 2026 est une opération portée par le réseau TCL et ses partenaires, avec l'appui de plusieurs acteurs engagés dans le développement de solutions de mobilité complémentaires sur le territoire.

Aux côtés du réseau TCL, plusieurs partenaires contribuent ainsi à l'opération :

- **En Covoit'**, service de covoiturage développé par SYTRAL Mobilités à l'échelle du réseau TCL unifié, permet aux participants de tester ce mode de déplacement pour leurs trajets du quotidien, avec notamment des trajets passagers offerts via l'application ;
- **La Métropole de Lyon**, via son Agence des Mobilités, contribue à l'accompagnement des participants autour des mobilités actives et des solutions vélo, notamment à travers des dispositifs d'information, de conseil et d'orientation vers les offres adaptées ;
- **Vélo'v** propose aux volontaires de découvrir l'usage du vélo en libre-service ;
- **Citiz** permet de tester l'autopartage comme alternative ponctuelle à la voiture individuelle ;
- **VAZY** accompagne les participants via son application, qui convertit les déplacements réalisés à pied, à vélo, en transports en commun, en covoiturage ou en autopartage en points échangeables contre des avantages auprès de commerces de proximité partenaires.

Cette approche partenariale permettra aux volontaires de tester plusieurs solutions complémentaires et d'identifier celles qui correspondent le mieux à leurs besoins réels de déplacement.

Dans le cadre du Défi Mobilité, les participants seront invités à utiliser l'application VAZY, téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

L'application permet de convertir les trajets réalisés en modes alternatifs en points : marche, vélo, métro, bus, tramway, covoiturage ou autopartage. Ces points peuvent ensuite être échangés contre des avantages auprès de commerces de proximité partenaires.

Les trajets en mobilité active, comme la marche ou le vélo, sont calculés automatiquement grâce à l'application. Les trajets réalisés en transports en commun, covoiturage ou autopartage pourront être déclarés par les participants, selon les modalités prévues dans le règlement de l'opération.



VAZY permettra ainsi aux volontaires de suivre leur progression, de visualiser leurs nouvelles pratiques de déplacement et de rendre l'expérience plus concrète, ludique et motivante tout au long du défi.

Contact presse :

Thomas GILLOT | ✉ tgillot@mobilités-lyonnaises.fr | ☎ 06 83 34 55 34

Alexandre HAGHDOUST | ✉ ahaghdoust@mobilités-lyonnaises.fr | ☎ 06 30 31 27 95

tcl.fr

